



## **Union Familiale della Faille, ASBL**

Siège social : Square Vergote, 12 boîte 1, 1200 Bruxelles

## **Assemblée Générale 2017 à Kermt**

### **Procès-verbal**

La 74<sup>ème</sup> Assemblée Générale della Faille s'est tenue le dimanche 24 septembre 2017 à Kermt, « Holrakker », Monninxstraat 1, 3510 Hasselt, à l'aimable invitation de nos cousins Jean et Michelle Leverghem, gentiment épaulés et entourés de leurs enfants, beaux-enfants et petits-enfants. La journée débuta par la messe familiale, célébrée par notre cousin Michel Leverghem, de retour au pays pour quelques jours et que tous ont été ravis de revoir. Elle fut suivie d'un excellent buffet offert par nos hôtes du jour dans ce magnifique cadre et, comme de coutume, la petite centaine de convives eut toujours autant de plaisir à se retrouver... A l'initiative d'Humbert Leverghem, les nombreux jeunes ont eu la chance de participer à un *paintball* à l'issue du repas.

#### **Sont présents :**

La Baronne della Faille d'Huyse (Gaëtane), le Baron Patrick della Faille d'Huyse et ses enfants Aurélie et Nicolas, le Baron et la Baronne Stéphane della Faille d'Huyse et leurs enfants Siméon et Blandine, la Baronne Christian della Faille d'Huyse, le Baron Amaury della Faille d'Huyse, le Baron Jean-Pierre della Faille d'Huyse, Monsieur et Madame Philippe Coget, Monsieur et Madame Xavier Roland, le Baron et la Baronne Ghislain della Faille d'Huyse, le Baron Guy della Faille d'Huyse, la Baronne Thierry della Faille d'Huyse van den Hecke de Lembeke, Madame Jean-William Grisard de la Rochette, le Baron Bernard della Faille d'Huyse van den Hecke de Lembeke, le Comte della Faille de Leverghem (Yves), Monsieur et Madame della Faille de Leverghem (Nicolas et Nathalie), Monsieur et Madame Hervé della Faille de Leverghem, le Révérend Père Michel della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame

Bertrand de Schietere de Lophem, Monsieur et Madame Tanguy della Faille de Leverghem et leurs enfants Xavier, Dorian et Clélia, le Chevalier et Madame Dominique de Schaetzen, Monsieur et Madame Bernard de Callataÿ, Monsieur et Madame Paul de Lalieux de la Rocq, Madame Jacques della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Michel de Vuyst et leurs enfants Gloria et Jean, Monsieur et Madame Jean-Charles della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame François-Xavier della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Etienne della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Axel d'Oreye de Lantremange, Monsieur Jean-Louis della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Luc della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Joseph della Faille de Leverghem et leurs fils Antonin et Aurian, Monsieur et Madame Hubert della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Loïc della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Henri della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Benoît della Faille de Leverghem et leurs fils Charles-Antoine et François, Monsieur et Madame Eric della Faille de Leverghem, Madame Philippe della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Jean della Faille de Leverghem, le Comte et la Comtesse Hervé de Brouhoven de Bergeyck et leurs enfants Eugénie, Jean-Baptiste et Sixtine, Monsieur et Madame Geoffroy della Faille de Leverghem et leurs filles Anastasia, Antoinette, Marguerite et Capucine, Monsieur et Madame Diego della Faille de Leverghem et leurs enfants Laetitia (Baronne Sébastien Verdickt), Humbert et Elisabeth, Madame Marc della Faille de Leverghem, Monsieur Arnould della Faille de Leverghem, Monsieur Léopold della Faille de Leverghem et Madame Lily van Melckebeke van den Nieuwenhuysen, Monsieur et Madame Thierry della Faille de Leverghem et leurs fils Lorenzo et Augusto, la Baronne Dominique le Hodey.

**Inscrits et excusés** : la Baronne Patrick della Faille d'Huyse, Monsieur Edouard della Faille de Leverghem, Monsieur Marc della Faille de Leverghem, Madame Arnould della Faille de Leverghem.

## **1. Allocution du Président**

Avant d'entamer son allocution, Benoît Leverghem remercie tout particulièrement Michelle et Jean Leverghem de nous avoir accueillis dans leur jolie propriété de Kermt, aidés et entourés de leurs enfants, beaux-enfants et petits-enfants.

Ce dimanche 24 septembre, Diego Leverghem et sa fille Elisabeth ont respectivement 50 ans et 20 ans ; l'assemblée les applaudit chaleureusement et Benoît remet à chacun un petit cadeau de la part de l'Union Familiale. Il prend ensuite la parole :

« Mes chères cousines, mes chers cousins,

A l'heure de remettre son mandat à son successeur, il est de tradition qu'un responsable sacrifie au bilan de son action. Je vais donc dans les lignes qui viennent me livrer à cet exercice.

Les 4 dernières années ont passé très vite pour moi, très occupé sur le plan professionnel, j'ai eu la chance de bénéficier d'une équipe au sein du Conseil d'Administration de l'Union Familiale qui était

motivée et désireuse de faire avancer les projets prioritaires, dont certains avaient été initiés depuis longtemps, et d'autres se trouvaient devenir des priorités.

Nous avons donc commencé par nous interroger sur la raison d'être de notre association de famille, son histoire et la volonté de ses fondateurs. Peu d'entre nous étaient réellement conscients que notre objet social est précisément de gérer, maintenir et développer nos archives familiales et aussi de favoriser la construction de liens familiaux forts, par des occasions de rencontres et d'entraides. Nous avons ensuite fait un inventaire des initiatives en cours et tenté de déterminer les sujets auxquels nous allions donner priorité. Très vite certains axes principaux se sont dégagés, ce qui nous décida à commencer par :

- le développement d'un nouveau site internet,
- la poursuite du travail initié par Marc Leverghem lors de son mandat, et faire de notre iconographie une rubrique accessible à tous sur notre site,
- la mise en place d'un plan directeur pour la digitalisation des archives,
- la préparation d'un évènement majeur à l'occasion du 500<sup>ème</sup> anniversaire de notre ancêtre commun Jean le Vieil.

En regardant derrière nous, nous pouvons être fiers du chemin parcouru et des progrès enregistrés :

- Un site internet, digne de ce nom et digne de notre famille, est opérationnel depuis septembre 2014. Il a déjà subi pas mal de « liftings », ses rubriques se sont élargies et ne demandent qu'à trouver des sponsors pour gérer leur contenu de façon plus proactive et plus attractive. Il y a donc encore du travail à accomplir pour le rendre plus intéressant et plus interactif.
- La rubrique « iconographie », sous la houlette d'Arnould et Tanguy Leverghem, a vu le jour sur notre site et a été enrichie de nombreuses photos collectées par Arnould, assisté d'un photographe spécialisé. Aujourd'hui notre site permet à chacun de visualiser l'ensemble de ces photos qui ont été rassemblées et dont les sujets ont tous été identifiés et datés.
- Le tout grand chantier de mon mandat a finalement été la digitalisation des archives. J'étais loin d'imaginer l'ampleur du problème avant de l'avoir étudié. Nous avons commencé par juger de la lourdeur de la tâche, ensuite nous avons étudié les outils et méthodes disponibles et recherché les personnes capables d'effectuer ce travail.

Il y a en fait quelques 400.000 documents à digitaliser dans plus ou moins 400 caisses actuellement entreposées à Huyse chez Babette et Bernard. Nous avons identifié une organisation détenant les équipements nécessaires et une force de travail pas trop chère, le « Village numéro 1 Reine Fabiola ». Après visite et inventaire, ils nous ont soumis un devis de 240.000€ ! Inutile de vous dire que leur proposition n'a pas retenu notre attention, malgré l'importance de la préservation de nos archives pour les générations futures. Il était évident que nous ne pourrions pas supporter une telle charge. Et c'est là qu'un miracle s'est produit, notre cousin Bernard de Callataÿ nous a spontanément proposé de nous aider et de mettre la main à la pâte ! Il ne sera jamais assez remercié pour son dévouement et pour la qualité de son travail. Depuis maintenant près de deux ans Bernard, notre moine copiste, a, à raison d'une campagne d'une semaine par mois, photographié et identifié déjà un grand nombre de documents, liasse par liasse, caisse par caisse. Il va vous faire un petit rapport sur l'avancement de son travail, mais c'est évidemment une tâche de bénédictin que de photographier inlassablement des heures durant cette masse énorme de documents de toutes tailles, reliés ou non et d'une extrême fragilité.

Aujourd'hui je pense que 20 à 25% des archives sont digitalisées, il faudra donc encore un certain temps pour arriver au bout !

L'étape à laquelle nous allons maintenant nous atteler est l'accessibilité de ces archives via un système télématique moderne et sécurisé qui sera progressivement alimenté des documents digitalisés. Il y a de véritables trésors inestimables qui ont été redécouverts, comme l'édition originale du manuscrit du Jésuite Jean-Charles della Faille, ou la lettre patente de Jean le Vieil, reçue de l'empereur Ferdinand et dont l'original se trouve aux archives de Prague. J'en passe et des plus belles... »

Benoît fait part à l'Assemblée que Muriel et Hervé de Bergeyck lui ont transmis des lettres patentes provenant d'Ooidonk et retrouvées dans les archives Bergeyck.

Le Président poursuit :

« Ensuite nous avons eu l'honneur, le Conseil d'Administration et moi-même, de présider à l'organisation des festivités familiales à l'occasion de la commémoration de la naissance de Jean le Vieil. Ce n'est pas commun en effet de célébrer un anniversaire de cette importance. Un demi-millénaire, ce n'est pas si mal et il y a peu de familles qui peuvent s'enorgueillir d'une telle longévité sans déroger. Oh bien sûr, il y eut des hauts et des bas, toutes les époques n'ont pas connu le même lustre, mais que pendant 500 ans une famille qui avait réussi à se hisser sur le devant de la scène économique et sociale en une seule génération, ait réussi à s'y maintenir est simplement exceptionnel !

Cet anniversaire était non seulement destiné à honorer la mémoire de notre vénéré ancêtre, mais aussi l'occasion de fêter la famille, ses membres, leur contribution à son succès et aussi l'esprit qui y règne grâce aux valeurs qui l'animent.

Nous avons d'abord voulu revenir sur les traces de notre famille dans les trois plus grandes villes des Flandres : Anvers, Bruxelles et Gand. Nous avons organisé trois journées culturelles qui ont permis aux participants de retrouver, grâce à nos guides, les traces laissées par nos ancêtres dans les édifices publics et religieux principalement et qui témoignent de leur notoriété et de leur importance au sein de la cité ou de la paroisse.

Et le 4 octobre 2015, à l'occasion de notre traditionnelle Assemblée Générale, nous sommes revenus à Anvers, berceau de la famille. Après une messe solennelle à la cathédrale Notre-Dame à l'intention de notre famille et de notre ancêtre Jean le Vieil et une promenade à travers les rues et les places de la ville, nous avons pu visiter l'hôtel de ville qui recèle, sur les murs de sa salle du Conseil, la liste de tous les bourgmestres d'Anvers au nombre desquels figurent un certain nombre de nos aïeux.

Ensuite, un lunch fut offert par l'Union Familiale à bord du Flandria lors d'une agréable croisière dans les bassins du port.

Le succès des événements familiaux de cette année anniversaire nous conduisit à imaginer d'autres occasions de nous retrouver en famille et l'idée nous vint d'organiser annuellement un rallye d'ancêtres. La première édition eut lieu en mai 2016 aux confins du Condroz et de la Famenne. Quinze équipages s'étaient donné rendez-vous pour effectuer le parcours qui nous était proposé par notre cousin Thierry Leverghem entre Hulsonniaux, chez Benoît et Marina Leverghem, et La Neuve Cour chez Marc et Bernadette Leverghem, où Arnould et Sophie nous reçurent pour un sympathique goûte à la Basse-Cour. Vu le succès rencontré par la première édition, il fut décidé à l'unanimité d'organiser une

seconde édition qui a eu lieu le 14 mai dernier avec le succès que l'on sait puisque plus de 30 voitures s'inscrivirent au départ, soit le double de l'an dernier.

Cette année c'est la Wallonie picarde qui a vu notre colonne d'ancêtres s'étirer sur ses routes bucoliques de châteaux en châteaux. Le succès était une fois de plus au rendez-vous. Bravo et merci aux organisateurs, spécialement à Thierry et Tanguy qui ont accepté ce défi. »

Benoît espère que Thierry acceptera de continuer à organiser le rallye familial, ce que Thierry confirme avec un prochain rallye prévu en Flandre Orientale.

Benoît poursuit :

« Nous terminons ces 4 années bien remplies par un dernier défi, celui de lever 80.000€, en exonération fiscale pour les souscripteurs, qui seront consacrés au cours des 4 prochaines années à financer nos projets : iconographie, digitalisation des archives, bulletin, site web, etc. Arnould a préparé un petit feuillet explicatif qu'il va vous remettre. Nous espérons que vous serez nombreux à rejoindre les généreux donateurs, plusieurs d'entre nous se sont déjà engagés pour un total de 25.000 €.

Enfin je crois qu'on peut dire que nous avons tous ensemble, au sein du Conseil d'Administration, contribué et réussi à en faire un organe de réflexion et de décision professionnel qui est capable de se fixer des objectifs et de les atteindre dans un délai raisonnable. Ce fut une question d'organisation mais surtout de bonne volonté.

Quatre années c'est à la fois court et long, suffisamment long que pour pouvoir accomplir quelque chose et suffisamment court que pour ne pas se lasser et entrer dans une routine contraire à l'efficacité.

Malgré la nécessité d'amener au sein du Conseil du sang neuf et de nouvelles idées, il nous semble essentiel d'assurer la continuité de certains projets. C'est dans ce sens que le Conseil d'Administration, lors de son Conseil de février 2017, a décidé de créer ou plutôt de ranimer une Commission de gestion des Archives, dont les membres bénéficient d'un mandat de 6 ans, administrateurs ou non, et qui ont la responsabilité de mener à bien le projet de digitalisation des archives. Ce projet a été défini comme celui de créer une base de données documentaire exploitable par une recherche sur base d'une hiérarchie indexée, riche des 400.000 documents que comportent nos archives.

Tous ces chantiers n'auraient jamais pu être menés à bien sans la contribution de chacun de nos administrateurs, de nos dévouées secrétaires et de notre moine copiste, je tiens encore une fois à les remercier chaleureusement pour leur très sympathique contribution.

Je tiens aussi tout particulièrement à remercier Marina de son soutien indéfectible dans toutes mes entreprises, soutien qui une fois de plus s'est avéré instrumental dans les succès enregistrés.

C'est avec fierté que je passe le témoin à mon successeur, Amaury, et je me réjouis de l'aider à mon tour à assumer ses fonctions au mieux des intérêts de notre association. »

Benoît Leverghem passe ensuite la parole à Amaury Huysse, futur président :

« Chères cousines, chers cousins,

Je voudrais tout d'abord vous remercier pour la confiance que vous m'accordez en me permettant de prendre la présidence de notre Union Familiale. C'est un véritable honneur pour moi et je m'engage à pleinement exercer ce rôle et à être à l'écoute de la famille.

Je voudrais également remercier Benoît et les membres du Conseil pour l'énergie et le temps qu'ils ont consacrés aux projets familiaux durant ces dernières années. Je trouve réjouissant de voir le nombre de projets et d'activités qui animent notre famille et qui contribuent à renforcer nos liens familiaux. J'admire personnellement chez toi, cher Benoît, ta fierté affichée d'appartenir à notre famille et je pense qu'on a tous pu apprécier le dynamisme que tu as insufflé dans les différents projets lors de ta présidence. Je me réjouis en tous cas que tu restes à mes côtés au sein du Conseil et que les membres actuels y restent également.

Pour en venir aux orientations que je voudrais donner à ma présidence : comme vous le savez, l'Union Familiale a été créée en vue de maintenir et resserrer les liens entre nous et d'assurer la gestion et conservation des archives familiales. C'est donc dans cette ligne-là que continuera à s'inscrire l'action du Conseil. Sur ces deux aspects, de nombreux projets (qui vous seront détaillés dans un instant par le Conseil) existent et doivent, je pense, être poursuivis. Je trouve qu'une certaine alternance au sein du Conseil est très positive car elle permet à chacun de nous de s'impliquer dans les projets familiaux et d'acquérir une visibilité dans la famille. Ce renouveau ne doit toutefois pas, à mon sens, freiner la poursuite des projets existants.

Je voudrais quant à moi profiter de mon mandat pour d'une part augmenter la participation des jeunes à nos activités et susciter leur intérêt pour la famille. Je pense que l'arrivée de Lorenzo au sein du Conseil est positive à cette fin. J'espère qu'il attirera de nombreux autres jeunes. Et vu qu'on est dans l'ère du digital, je voudrais également renforcer le rôle du site internet de la famille comme vecteur de partage d'informations au sein de la famille, ce qui, je pense, contribuera à maintenir les liens au sein de notre famille. Vive la famille ! »

Patrick prend la parole pour remercier Benoît Leverghem, au nom de l'Union Familiale et du Conseil d'Administration, pour les quatre années qu'il a consacrées à la présidence de l'Union Familiale della Faille. Il a géré les différents projets avec dynamisme et en vrai « capitaine d'industrie » ; Arnould et Patrick lui remettent le célèbre Bonneau Livran, ainsi qu'une cravate et des boutons de manchette Arte del Fai, marque créée par Antonin Leverghem.

## **2. Approbation du Procès-Verbal de l'A.G. 2016**

Tanguy Leverghem résume en quelques mots ce procès-verbal qui est ensuite approuvé par l'Assemblée. Le texte intégral du procès-verbal de l'A.G. 2016 figure dans le livre des Assemblées Générales et est consultable sur le site familial. Le procès-verbal est approuvé par l'Assemblée.

## **3. Présentation et approbation des comptes 2016 et du budget 2018**

Patrick Huysse, trésorier, souligne que les finances de l'U.F. se portent relativement bien et rappelle que nous avons placé une partie de nos avoirs chez Treetop pour diversifier l'ancien portefeuille ; nous ne touchons donc plus de dividendes et les recettes sont assez modestes puisqu'elles ne viennent plus que des cotisations et des dons des membres ; il insiste sur l'importance de payer les cotisations car celles-ci couvrent à peine les primes de réussite et de naissance des membres de l'U.F.

Les principaux frais que nous avons eus en 2016 concernent la poursuite de la digitalisation des archives par Bernard de Callataÿ et les plateaux qui ont été réalisés à l'occasion du 500<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de Jean le Vieil.

Il présente aussi le budget 2018 qui a été élaboré par le C.A. avec la participation d'Amaury Huysse, futur président. Il faudra encore engager des frais importants si nous voulons poursuivre le travail de digitalisation des archives, l'iconographie, le développement du site web, la publication du bulletin et autres...

**Les comptes 2016 et le budget 2018** sont approuvés par l'Assemblée.

Arnould Leverghem prend la parole et présente le projet de relance du fonds « **Des Racines et des Ailes** », qui permettra la poursuite des grands chantiers familiaux dans les 4 prochaines années. Un premier appel de fonds a été réalisé en 2007, sous la présidence de Marc Leverghem, et a permis de rassembler un montant d'environ 30.000 € la première année.

Une brochure résumant les objectifs de ce nouvel appel de fonds sera distribuée en fin d'Assemblée en même temps que le bulletin. En voici les points principaux :

- Iconographie : elle est disponible sur le site familial depuis 2016 mais il reste encore des tableaux et portraits à photographier ; le but est de réaliser une publication « papier » dans les quatre années qui viennent. Le budget est estimé à 10.000 €.
- La digitalisation des archives : Bernard de Callataÿ a déjà digitalisé environ 85.000 documents sur 400.000 déposés à Huysse. Il est aussi souhaité de récupérer et digitaliser les archives Huysse qui se trouveraient en dépôt quelque part à Gand. Le budget de la poursuite de la digitalisation est estimé à 40.000 € sur 4 ans.
- Le site web familial : l'objectif est d'en poursuivre le développement, de l'améliorer, d'en faire un outil de communication entre les membres, qu'il soit utilisable sur GSM et d'en assurer la sécurité, ce qui représente un budget d'environ 12.500 €.

- Le bulletin familial : il est publié tous les 2 ans et le coût de cette publication est d'environ 4.000 € ; nous prévoyons pour ce poste un montant de 10.000 €.
- Les réunions « jeunes » : nous souhaitons poursuivre cette initiative qui permet aux jeunes de mieux se connaître, de nouer des liens et de s'impliquer davantage dans les projets de l'U.F. ; le budget pour ces activités culturelles et amicales est estimé à 5.000 € pour 4 ans.

Notre objectif global et ambitieux est donc de 77.500€ de 2017 à 2022. Pour ceux qui le souhaitent, les dons peuvent être anonymes.

Tanguy Leverghem a rentré un dossier pour obtenir la déduction fiscale des dons via la Fondation Roi Baudouin en tant que compte à projets. Il a bon espoir que le dossier soit accepté car de nombreux chercheurs sont intéressés par nos archives qui pourraient être rendues publiques ; il est donc important de les préserver pour notre famille mais aussi pour des personnes extérieures à la famille.

#### **4. Décharge aux administrateurs**

Décharge est donnée par l'Assemblée Générale aux administrateurs.

#### **5. Renouvellement et/ou nomination d'administrateurs**

Les mandats de Benoît Leverghem (président), de Tanguy Leverghem, d'Isabelle Huysse, de Marie-Martine Coget et de Pascale Leverghem arrivent à échéance et leur renouvellement est souhaité par le Conseil d'Administration et approuvé par l'Assemblée. Amaury Huysse est également nommé administrateur ainsi que Lorenzo Leverghem pour représenter les jeunes. Ces deux nominations sont acceptées et applaudies par l'Assemblée. Un appel est aussi lancé pour faire rentrer un jeune Huysse dans le C.A.

#### **6. Nomination du nouveau président**

La présidence de Benoît Leverghem se termine cette année et le Conseil d'Administration propose la candidature d'Amaury Huysse pour le remplacer. Sa nomination est approuvée et applaudie par l'Assemblée.

#### **7. Accueil des nouveaux membres ayant atteint l'âge de 18 ans depuis l'A.G. 2016**

Nous avons le plaisir d'accueillir 5 nouveaux membres qui ont atteint l'âge de 18 ans depuis l'A.G. de 2016. Il s'agit de :

- Jean-Baptiste della Faille d'Huysse, fils de Bernard et Babette Huysse,
- Arthur della Faille d'Huysse, fils de Patrick et Armelle Huysse,
- Camille della Faille d'Huysse van den Hecke de Lembeke, fille de Wenceslas et Nathalie Huysse,



- Dorian della Faille de Leverghem, fils de Tanguy et Raphaëlle Leverghem,
- Louise della Faille de Leverghem, fille d'Alexis et Françoise Leverghem.

Dorian, présent, est invité à signer le registre des membres et reçoit son *welcome pack*.

#### **8. Événements familiaux, soutien aux prêtres de la famille, nouvelles des jeunes et résultats d'études**

Benoît Leverghem passe ensuite en revue les membres de la famille qui nous ont quittés depuis la dernière Assemblée Générale et présente à leurs proches ses plus sincères condoléances.

Il s'agit des décès de :

- Madame Guy Massange de Collombs, née Elisabeth (Babeth) della Faille d'Huyse van den Hecke de Lembeke, décédée le 8 janvier 2017,
- Chevalier Adrien de Schaetzen, époux de Myriam della Faille d'Huyse, décédé le 13 juillet 2017.

Il présente ensuite les autres événements familiaux qui ont été communiqués au secrétariat :

Les fiançailles de :

- Edouard della Faille de Leverghem, fils de Benoît et Marina Leverghem, avec Mademoiselle Louise de Dorlodot.

Les mariages :

- Le 6 octobre 2016 : Marie-Christine della Faille d'Huyse, fille de Christian (+) et Anouchka Huyse, avec Monsieur Hervé Thibaut de Maisières.
- Le 26 août 2017 : Loïc della Faille d'Huyse, fils d'Yves et Isabelle Huyse, avec Mademoiselle Marie-Noëlle Uyttenhove.
- Le 2 septembre 2017 : Géraldine della Faille de Leverghem, fille de Jean-Marie et Sylvie Leverghem, avec Monsieur Anthony le Maire.

Les naissances :

- Le 16 janvier 2017 : Leonor Leverghem, fille de Gonzague et Nathalie Leverghem.
- Le 23 janvier 2017 : Capucine Dalamel de Bournet, fille d'Olivier et Isaline, née Leverghem.
- Le 25 mars 2017 : Louise Thibaut de Maisières, fille d'Hervé et Marie-Christine, née Huyse.

- Le 13 juin 2017 : Antoinette Jolly, fille de Christophe et Marie-Amandine, née Leverghem.
- Le 17 juin 2017 : Léonore Lamarche, fille de Ludovic et Inès, née Leverghem.
- Le 13 septembre 2017 : Laszlo Leverghem, fils de Raphaël et Meggie Leverghem.

Le Président annonce ensuite **les résultats d'études supérieures et universitaires 2017** qui ont été communiqués au secrétariat :

- Gatien Huysse, fils de Stéphane et Marie-Ange Huysse, a réussi sa 1<sup>ère</sup> année de droit bilingue aux facultés universitaires de St Louis, avec grande distinction.
- Marc de Modave de Masogne, fils d'Arnould et Sophie Leverghem, a réussi sa 1<sup>ère</sup> année baccalauréat en Business Studies au Vesalius College de la VUB avec une moyenne de 3,32 GPA.
- Xavier Leverghem, fils de Tanguy et Raphaëlle Leverghem, a réussi sa 1<sup>ère</sup> année baccalauréat en droit aux facultés universitaires de St Louis.
- Anastasia Leverghem, fille de Geoffroy et Philippine Leverghem, a réussi sa 2<sup>ème</sup> année baccalauréat en gestion des ressources humaines à l'Henallux (Haute Ecole de Liège-Namur-Luxembourg) avec une moyenne de 13,6/20.
- Antoinette Leverghem, fille de Geoffroy et Philippine Leverghem, a réussi sa 2<sup>ème</sup> année baccalauréat en médecine aux facultés universitaires de Namur avec une moyenne de 12,8/20.
- François Leverghem, fils de Benoît et Marina Leverghem, a réussi son baccalauréat en droit trilingue aux facultés universitaires de Saint Louis.
- Justine Leverghem, fille d'Alexis et Françoise Leverghem, a réussi sa 3<sup>ème</sup> année baccalauréat en droit à l'UCL avec distinction.
- Elisabeth Leverghem, fille de Diego et Chantal Leverghem, a réussi son baccalauréat en sciences économiques à l'UCL avec distinction.
- Bérengère de Lalieux de la Rocq a terminé son baccalauréat en kinésithérapie à l'université de Liège.
- Augusto Leverghem, fils de Thierry et Martine Leverghem, a réussi son master 1 en Innovation, Entrepreneuriat et Stratégie à Grenoble.
- Humbert Leverghem, fils de Diego et Chantal Leverghem, a réussi son master en ingénieur civil à l'UCL avec grande distinction et son baccalauréat en ingénieur de gestion avec distinction.
- Harold-Louis Leverghem, fils de Tanguy et Raphaëlle Leverghem, a réussi son 1<sup>er</sup> bloc annuel du master (anciennement 1<sup>ère</sup> année master) en ingénieur civil (option mathématiques appliquées) à l'UCL avec une moyenne de 15,5/20, le grade étant attribué en fin de cycle.
- Margaux de Modave de Masogne, fille d'Arnould et Sophie Leverghem, a réussi son master en biologie psychologique (spécialisation en neurosciences) à l'Université de Maastricht avec grande distinction.
- Aurian della Faille de Leverghem, fils de Joseph et Pascale Leverghem, a terminé son master en ingénieur de gestion à l'UCL avec distinction.

Tous les jeunes présents se lèvent à tour de rôle et sont chaleureusement applaudis par l'Assemblée.

#### **9. Modification des statuts 2008 de l'Union Familiale della Faille asbl : présentation et approbation**

Patrick Huyse s'est chargé de la modification des statuts 2008 en s'interrogeant sur les conséquences éventuelles des modifications législatives sur le choix des noms de famille ; il s'est rendu compte également que certaines dispositions de nos statuts n'étaient pas conformes à la loi, comme la date des Assemblées Générales Ordinaires qui devraient se tenir en juin et non en septembre comme nous le faisons habituellement.

Il a ensuite contacté la Fédération des Associations Familiales (F.A.F.) et a analysé une quinzaine de statuts d'autres associations familiales afin de rédiger un premier projet de modifications.

Ce projet a ensuite été discuté au sein du Conseil d'Administration et a subi un « lifting » suite aux remarques de certains juristes de la famille.

Patrick souligne que l'idée n'est pas de faire une révolution complète des statuts mais de les moderniser.

Certains membres regrettent de ne pas avoir eu connaissance de ce projet avant l'envoi des convocations à l'A.G. et qu'il n'était donc plus possible de soumettre des amendements comme ce fut le cas en 2008 ; à cette époque, on avait motivé l'objectif des 2-3 modifications et on avait invité les membres à faire des remarques préalables.

Certains craignent des changements fondamentaux par rapport aux statuts 2008. Il est dès lors proposé de postposer l'approbation des nouveaux statuts à l'année prochaine. Entretemps les membres sont invités à transmettre leurs remarques par écrit avant la fin décembre 2017. Les suggestions seront examinées en commission ouverte aux membres intéressés ; on pourrait convoquer une A.G.O. en juin 2018 de manière formelle et, dans le cas probable d'un quota légal insuffisant, une Assemblée Générale Extraordinaire en septembre à l'occasion de notre réunion traditionnelle.

#### **10. Projets familiaux : archives (relance d'une Commission de gestion des archives), iconographie, bulletin, site web, « debriefing » du rallye 2017, activités « jeunes ».**

La plupart de ces sujets ont déjà été abordés dans « l'allocution du Président » et au point 3 de l'ordre du jour.

Pour le bulletin, le président remercie ceux qui ont transmis des articles et invitent les membres à participer à la création du prochain bulletin par l'envoi d'articles.

### **11. Relance du projet « Des Racines et des Ailes »**

Ce projet a aussi été présenté par Arnould Leverghem au point 3 de l'ordre du jour et dans le discours de Benoît Leverghem.

### **12. Assemblée générale 2018**

La prochaine A.G. aura lieu au « Bleyckhof » à Oelegem le dimanche 16 septembre 2018, à l'invitation de Tanguy et Raphaëlle Leverghem.

Marie-Martine Coget et Amaury Huysse proposent de nous recevoir en 2019.

### **13. Divers, questions/réponses**

Tanguy Leverghem prend la parole pour présenter l'Union Financière della Faille. Il s'agit d'une sorte de club d'investissement créé à l'initiative de Raoul Leverghem, rapidement rejoint par ses frères et sœurs, pour apprendre aux jeunes descendants de Gustave Leverghem les rouages de la bourse et tisser des liens entre les cousins de cette branche.

L'Union Financière della Faille a décidé de s'ouvrir à tous les membres de l'Union Familiale della Faille qui le souhaiteraient. Le portefeuille actuel est estimé à environ 300.000 € et les réunions des gérants et observateurs se tiennent tous les trois mois avec une réunion annuelle de tous les membres et actionnaires. Ceux qui aimeraient rejoindre l'Union Financière della Faille sont invités à contacter Tanguy ou Nadine Biebuyck, née Leverghem et actuelle secrétaire.

Il reste encore quelques plateaux disponibles ; ceux qui en ont commandé ou qui souhaiteraient en acquérir peuvent venir les chercher à la fin de la réunion. Le plateau coûte 260 €.

**Le Président clôt l'Assemblée à 17 heures 30. La séance est levée.**

